



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Continuité du service public postal

Question écrite n° 28709

Texte de la question

M. Philippe Berta alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur les défaillances de La Poste dans l'exercice de sa mission de service public durant la crise sanitaire du covid-19. Le groupe La Poste indiquait, le 23 mars 2020, assurer ses missions essentielles. Dans un second temps, face aux nombreux dysfonctionnements observés, le groupe a annoncé, le 8 avril 2020, renforcer sa présence territoriale et revoir à la hausse la distribution de courriers et de colis. Or, en dépit de ces annonces, l'absence de distribution de courrier est toujours constatée en de nombreux points du territoire, y compris en zone urbaine. Ce constat engendre de très fortes difficultés en période de confinement, l'envoi postal étant la dernière alternative au déplacement physique pour certains échanges nécessaires et indispensables, parfois sur de longues distances. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement pour remédier à cette situation et rétablir ce service public essentiel.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Berta](#)

Circonscription : Gard (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28709

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2906

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)